

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DU MAIRE DE STAINS AZZÉDINE TAÏBI  
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

Stains, le 2 août 2021

## PROFANATIONS AU CIMETIERE COMMUNAL : **DES ACTES INQUALIFIABLES**

Dans la nuit de samedi à dimanche, plusieurs tombes du cimetière communal de la ville ont fait l'objet de profanation, de vandalisme et de dégradation.

L'enquête est en cours et des traces ADN ont d'ores et déjà été prélevées par la police scientifique. Le commissariat s'est engagé à déployer les moyens nécessaires pour protéger notre cimetière, retrouver les personnes responsables de ces faits et les traduire en justice.

Face à ces actes monstrueux, je tiens à apporter tout mon soutien aux familles dont les sépultures de proches ont été gravement endommagées.

Lorsque le travail de police sera terminé, l'ensemble des tombes concernées seront remises en état, en lien avec les familles, par les agents municipaux du cimetière. Par ailleurs, pour sécuriser au mieux ce lieu de recueillement, avec la majorité municipale, nous travaillons, depuis plusieurs mois déjà, à des solutions concrètes. Des travaux de surélévation des murs sont actuellement en cours.

Parce que ces faits, inadmissibles et d'une rare violence envers nos défunts, n'ont en aucun cas leur place au sein de notre ville, la municipalité a décidé de porter plainte et engagera l'ensemble des démarches nécessaires afin d'accompagner et de soutenir les familles victimes de cette ignominie.